

## Avis relatif au projet commun de fusion

### Avis pour la société absorbée (Revima APU)

#### 1. Sociétés participantes

##### ▪ Société absorbée :

Dénomination sociale: REVIMA APU.

Forme sociale : société par actions simplifiée.

Adresse du siège social : 1, avenue du Latham 47, Caudebec en Caux - 76490 Rives-en-Seine.

Capital social : 1.932.215 euros.

Numéro unique d'identification : 440 455 988 (RCS Rouen).

##### ▪ Société absorbante :

Dénomination sociale : REVIMA SAS.

Forme sociale : société par actions simplifiée.

Adresse du siège social : 1, avenue du Latham 47, Caudebec en Caux - 76490 Rives-en-Seine.

Capital social : 44.000.000 euros.

Numéro unique d'identification : 542 071 329 (RCS Rouen).

#### 2. Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée (Revima APU) dont la transmission à la société absorbante (Revima SAS) est prévue

▪ Actif : 87.927.214 euros.

▪ Passif : 44.847.243 euros.

▪ Actif net : 43.079.971 euros.

#### 3. Rapport d'échange des droits sociaux

Le rapport d'échange, déterminé sur la base de la valeur réelle du patrimoine de chacune des deux sociétés parties à l'opération, s'établit à 2,44 actions de la société Revima SAS pour 1 (une) action de la société Revima APU (arrondi à deux chiffres après la virgule).

#### 4. Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante (Revima SAS) et montant de la prime de fusion

Le montant de l'augmentation de capital à laquelle Revima SAS devra procéder afin de rémunérer les apports effectués par Revima APU s'élèvera à trente-quatre millions trente-sept mille sept cent soixante-treize euros et 6 centimes (34.037.773,06 €), correspondant à l'émission par Revima SAS de 4.714.373 actions nouvelles de sept euros et vingt-deux centimes (7,22 €) de valeur nominale chacune ; étant précisé que la réalisation de la fusion sera précédée d'une réduction du capital social de Revima SAS afin d'apurer le report à nouveau négatif. La prime de fusion s'élèverait globalement à neuf millions quarante-deux mille cent quatre-vingt-dix-sept euros et 94 centimes (9.042.197,94 €).

#### 5. Date du projet de fusion ainsi que les date et lieu du dépôt du projet de fusion

▪ Date du projet commun de fusion : 18 mai 2018.

▪ Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante :

– Greffe du tribunal de commerce de Rouen le 22/05/ 2018 pour Revima APU ;

– Greffe du tribunal de commerce de Rouen le 22/05/ 2018 pour Revima SAS.